

*Comptes du Canada—Loi*

Je me demande s'il n'y a pas lieu de différer la décision de remettre cette somme et s'il ne vaudrait pas mieux la soustraire entièrement ou en partie des sommes qui sont déposées tous les ans au compte de la Société Radio-Canada. Pourquoi adopter une telle position à l'égard d'une société créée par le gouvernement? A part des observations générales que j'ai déjà faites en disant qu'un concurrent de cette société de la Couronne parvenait non seulement à se tirer d'affaire, mais à être rentable sans réclamer d'argent aux gouvernements actuel, passés ou futurs du Canada, au cours de cet examen, on peut se demander dans quelle mesure Radio-Canada joue son rôle, non pas parce que nous demandons au réseau canadien de télévision privé de contribuer au bien-être de son concurrent en payant des impôts, mais parce que la société de la Couronne ne s'est peut-être pas très bien acquittée de ses obligations envers la population canadienne. On peut répondre que Radio-Canada a mal joué son rôle, et je suis charitable.

En 1979, le CRTC qui tentait d'analyser le fonctionnement de ce joyau de la Couronne, a estimé qu'il jouait lamentablement son rôle et, à la suite de cette analyse du CRTC, nous avons pu lire les remarques ci-après dans un des journaux de Toronto du 15 mars 1979:

Le CRTC a découvert ce que chaque propriétaire d'un téléviseur sait depuis longtemps: que les émissions télévisées de Radio-Canada ne réussissent vraiment pas à plaire aux Canadiens.

S'ils ont le choix, la plupart des Canadiens préfèrent regarder les postes américains ou privés. Un rapport du CRTC signale qu'en l'espace de dix ans, entre 1967 et 1976, Radio-Canada et ses postes affiliés ont perdu 33 p. 100 de leur auditoire alors que les postes privés ont vu le leur augmenter de près de 20 p. 100. N'est-il pas extrêmement révélateur que Radio-Canada ne peut pas soutenir la concurrence et que les citoyens préfèrent les émissions étrangères aux émissions canadiennes?

Si nous prenons un pourcentage global, 22,5 p. 100 des téléspectateurs regardent Radio-Canada et 52,3 p. 100 lui préfèrent les postes privés. Les autres regardent les postes étrangers. Radio-Canada vient au dernier rang dans son propre pays!

Pourtant, encore maintenant, Radio-Canada refuse de reconnaître qu'elle coûte horriblement cher, qu'elle gaspille sans compter, qu'elle est alourdie par une bureaucratie impossible et, pire, que ses émissions sont terriblement ennuyeuses!

Les choses se sont-elles améliorées depuis? Je ne crois pas. En 1979, il en coûtait à chaque Canadien, homme, femme et enfant, \$22 pour maintenir Radio-Canada à flot. C'était en 1979. Néanmoins, comme seulement 22,5 p. 100 des téléspectateurs ont véritablement utilisé ses services—je parle de la télévision et non pas de la radio—cela coûte plutôt aux alentours de \$90 pour chaque homme, femme et enfant qui utilise le service alors que ça ne coûte rien pour ceux qui regardent le réseau privé du Canada.

**Mlle Jewett:** Quelle farce!

**M. Gamble:** Quant aux résultats, nous sommes portés à croire que cette grande institution publique favorise l'épanouissement et la croissance de la communauté artistique du Canada et pourtant, il y a deux ans, à peine, il y a eu grève à Radio-Canada lorsque son personnel et ses artistes lui ont reproché de recruter à l'extérieur des acteurs étrangers.

En 1978, un ancien journaliste accusait Radio-Canada de trafiquer les nouvelles, et la direction de cette société de se laisser intimider par le bureau du premier ministre à la fois pour la couverture d'événements que la direction avait décidé à l'origine d'éviter et pour les reportages spéciaux que le premier ministre du jour souhaitait voir filmés et diffusés.

Toutefois, un des actes les plus haineux que le réseau national ait commis a été la diffusion d'une série intitulée *Connections*. Cette série établissait un lien plutôt étrange entre les Canadiens d'origine italienne et le crime organisé au Canada. Les téléspectateurs finirent par se convaincre, au fil des émissions de la série, que tout nom italien devrait être lié d'une certaine façon au crime organisé, au point que par suite de la tempête de protestations déclenchée dans la collectivité italo-canadienne et de la plainte précise déposée par le sénateur Peter Bosa, le bureau du secrétaire d'État a fait procéder à un sondage pour déterminer si le fait d'avoir regardé cette série à la télévision avait bien influencé le téléspectateur, l'incitant à associer les Canadiens d'origine italienne au crime organisé.

D'après les résultats de ce sondage, commandé par le secrétaire d'État de l'époque et exécuté par l'organisation Gallup, 40 p. 100 des téléspectateurs ayant vu la série ont déclaré qu'on associerait plus probablement au crime organisé les Italo-Canadiens que d'autres groupes au Canada, tandis que 25 p. 100, un pourcentage beaucoup moins élevé, de l'échantillon d'interviewés qui n'avaient pas vu les émissions en question, étaient de cet avis.

**M. Anguish:** Tous des Tories!

● (2120)

**M. Gamble:** N'est-il pas étonnant de voir les néo-démocrates traiter de façon aussi cavalière une question sérieuse qui intéresse le bien-être des Canadiens d'une certaine ethnie? Je croyais qu'ils auraient considéré de la même façon que les autres députés des questions sérieuses concernant les droits de tous les Canadiens. Mais il semble que je me sois trompé.

Voici ce que le sénateur Peter Bosa disait en guise de conclusion dans un communiqué diffusé le 13 juillet 1979:

J'estime que le réseau a le devoir de rectifier ce faux stéréotype de la collectivité italo-canadienne qu'il a dépeint. Parallèlement, les Italo-Canadiens doivent désormais s'employer à signaler aux autres Canadiens le rôle important qu'ils ont joué dans l'histoire depuis la découverte du Canada, par Giovanni Caboto, jusqu'à aujourd'hui.